

Arras, le 17 mars 2025

Direction Générale des Services  
Direction de l'Urbanisme  
☎ 03.21.21.08.91

**DREAL Hauts-de-France**  
**Service IDDEE Pôle AE**  
**44 rue de Tournai**  
**CS 40259**  
**59019 LILLE Cédex**

Affaire suivie par Mme Perrine FLIPO

**N/Réf :** VD/PF/VB/2025-07

**Objet :** Saint-Laurent-Blangy / Projet d'aménagement Val de Scarpe 2/ Sollicitation d'avis sur le dossier d'étude d'impact

Madame, Monsieur,

Situé en entrée Nord de l'agglomération d'Arras, composante urbaine du Val de Scarpe, véritable colonne vertébrale du territoire, le futur quartier Val de Scarpe 2 à Saint-Laurent - Blangy constitue une opération de renouvellement urbain ambitieuse d'intérêt communautaire.

C'est pourquoi, la Communauté Urbaine d'Arras en collaboration avec la Ville de Saint-Laurent-Blangy, a initié une veille foncière depuis plusieurs années, mené la concertation préalable, et approuvé le lancement des études nécessaires à la création d'une ZAC par la délibération du 28 septembre 2023.

Portant sur un périmètre opérationnel de 15,6 ha, les études préalables ont également fait ressortir l'intérêt de composer le projet sur la base d'une trame paysagère structurante, avec la création d'un corridor vert permettant de connecter deux cœurs de nature jouxtant le site : le Parc de la Scarpe et le boisement de la Fédération des Chasseurs.

Ce projet attendu fait par ailleurs l'objet d'une évaluation environnementale conformément aux articles R122-2 et suivants du Code de l'environnement.

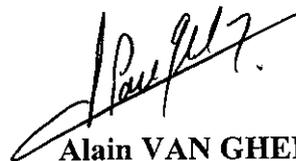
Par la présente, nous avons le plaisir de vous informer de la transmission par la SPL de l'Artois, mandataire agissant au nom et pour le compte de la collectivité, de l'étude d'impact et du dossier de création de ZAC afférent.

Nous vous souhaitons bonne réception des documents, vous remerciant pour le regard attentif que vous portez à ce grand projet structurant de notre territoire.

Dans l'attente, nos services se tiennent à votre disposition pour toute question.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

**Pour le Président,  
Le Vice-Président délégué à l'Urbanisme**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alain Van Gelder', written in a cursive style with a long horizontal stroke at the end.

**Alain VAN GHELDER**